



# 2012-2013

## CHALLENGE INTERNE BERNARD DESCHAMPS

Tir en salle à 18 mètres

Ce document est une invitation, le challenge Bernard DESCHAMPS est ouvert à **tous les archers** de la section. L'objectif est une rencontre conviviale au sein d'une même compétition, **qu'ils soient débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes**. Ce challenge est annuel et est composé de 5 tournois mensuels de novembre à mars. Il n'y a pas d'inscription préalable, il suffit d'être présent aux tournois. Il n'est pas impératif de participer à tous les tournois. La participation est **facultative et gratuite**.

Les tournois sont organisés le samedi après-midi de 16h00 à 19h00 voir votre planning, au gymnase Joliot-Curie. Les tournois possèdent deux parties, une première phase préliminaire de qualification et une seconde phase de duel. Un classement général est suivi tout au long de la saison, cumulant pour chaque archer, les points remportés lors des tournois. Le classement général se base sur les trois meilleures performances de chaque archer.

Il n'y a pas de catégorie de tir, pour équilibrer les compétences de chacun, la taille du blason est adapté à chaque catégorie d'archer (voir les détail dans le règlement).

A l'issue du challenge au dernier tournoi se déroulant en mars, un pot accompagne une remise des récompenses. Prendrons place sur le podium, les 3 meilleurs enfants et les 3 meilleurs adultes.

### Première Phase de tournoi, Qualification

Cette phase permet de définir un classement qui déterminera le plan des rencontres des duels.  
Déroulement de la qualification : 6 volées de trois flèches. Recueil des points et classement.

### Seconde Phase de tournoi, les Duels

Déroulement des duels : Les duels se disputent en 4 volées avec élimination directe à l'issue de chaque duel. Le vainqueur d'un duel, rencontre un vainqueur de même tranche de finale.

# Règlement Du Challenge Bernard Deschamps

## Article 1 - Le Challenge

La section Tir à l'Arc de l'Union Sportive d'IVRY, organise en son sein un concours qui porte le nom de challenge Bernard DESCHAMPS (ancien membre regretté du club). Le but de ce concours est de permettre aux archers du club de toutes catégories et âges confondus, de se confronter entre eux dans un esprit de saine émulation sportive. Le challenge se déroule sur une saison, au travers de 5 tournois mensuels de novembre à mars.

## Article 2 - Les Tournois

Les tournois sont mensuels et se déroulent le samedi après-midi de 16H00 à 19H00, au gymnase Joliot-Curie sous l'égide d'un membre du bureau prenant en charge l'organisation (Harty). L'organisateur fait office d'arbitre. Il n'y a pas d'inscription préalable, pour participer aux tournois, il suffit aux archers d'être présent lors du tournoi. Le cas des retardataires sont sous la décision de l'organisateur.

## Article 3 - Structure des Tournois

Les tournois se déroulent en deux phases. Une phase de qualification en six volées de trois flèches. La qualification définit l'ordre de la pyramide des duels. La seconde phase est le déroulement des duels en quatre volées de trois flèches.

## Article 4 - Ordre des duels

Le seul ordre équitable de la pyramide, est l'ordre défini par les résultats en qualification.

## Article 5 - Répartition des Points

A l'issue de chaque tournoi, les points de 10 à 100 points, seront distribués aux archers suivant leur position dans la pyramide:

Pour chaque archer, les trois meilleurs score en tournoi points sont et comptabilisés dans un classement général de la saison.

## Article 6 - Equitabilité

L'ensemble des tirs, qualifications et duels sont tirés à 18m sur des blasons de type « Anglais ». Afin d'assurer l'équilibre entre les archers, il est défini des catégories par taille de blason. Les archers de deuxième années sont considérés comme des confirmés.

- Les arcs à poulies confirmés tirent sur des blasons trispot de Ø40
- Les arcs classiques confirmés tirent sur des blasons de Ø40
- Les arcs nus et les enfants confirmés tirent sur des blasons de Ø60
- Les débutants adultes tirent sur des blasons de Ø80
- Les débutants enfants tirent sur des blasons de Ø122

## Article 7 - Règles de la compétition

Le règlement général des tournois fait référence principalement au règlement du tir en salle de la FFTA. Les comptages des points pour arc classique, et les arcs nus, suivent les règles habituelles de comptabilisation des compétitions et cordon favorable.

## Article 8 - Comptage pour les Arcs à Poulies

Un archer en arc à poulies est très avantagé à 18 mètres par son matériel. L'équité nécessaire impose donc : Le 10 est le «petit 10», le 9 le reste du «10 classique», le 8 le reste du jaune, et ainsi de suite jusqu'à 7, avec cordon favorable.

Au cas où on trouverait deux flèches dans le même spot, sera seule comptée celle qui rapporte le moins de points, l'autre flèche étant comptée « paille ».

## Article 9 - Volées d'essais

Il est prévu 2 Volées d'essai au minimum (suivant l'organisateur) afin d'affiner les réglages. Le nombre de flèches n'est pas limité lors des volées d'essai.

## Article 10 - Temps réglementaire

Les volées sont d'une durée standard et contrôlée de 120 secondes. Au cas où une flèche serait tirée après le temps réglementaire, sera comptée paille la meilleure flèche du tireur fautif.

## Article 11 - Vainqueurs

Le vainqueur d'un tournoi est l'archer qui réalise le score le plus haut de la pyramide. Les trois vainqueurs du challenge seront ceux qui, à l'issue du dernier tournoi (finale en mars), auront obtenu le plus grand nombre de points au classement général.

## Article 12 - Egalité des scores

Lors des tournois, il n'est pas supporté d'égalité. En qualification, le nombre de dix (voire de 9) sera compté pour départager. En duel, en cas d'égalité, un duel complémentaire est organisé pour départager les protagonistes. Ce duel se déroule par flèche de barrage(\*) à élimination directe.

(\*) Duel à volée d'une flèche, elles sont valorisées, dès qu'il y a un écart de score, le vainqueur est défini.

## Article 13 - Changement de blason

Sur la base des catégories, les archers peuvent demander un changement de catégorie de blason à l'organisateur. Ce changement est toujours dans l'ordre croissant de difficulté, c'est à dire dans le sens suivant : Ø122 > Ø80 > Ø60 > Ø40 > Trispot.

Il est à noter que le changement de blason peut être imposé par l'organisateur, dans un souci d'équité. Ces changements restent attachés aux seuls tournois où la demande a été formulée. En aucun cas un changement de blason change la comptabilisation des points.

## Article 14 - Pouvoir de l'organisateur

L'organisateur des tournois est doté de tous les pouvoirs, notamment vis-à-vis de ce règlement. En cas de doute c'est l'organisateur qui a toujours raison, ou au choix, c'est l'organisateur qui a raison. Les réclamations sont gérées par l'organisateur ;-)

*Règlement rédigé par Harty, organisateur des tournois*

## Les rendez-vous !

Tournoi n°1 le 17 novembre 2012

Tournoi n°2 le 08 décembre 2012

Tournoi n°3 le 12 janvier 2013

Tournoi n°4 le 09 février 2013

Tournoi n°5 Finale le 30 mars 2013

Avec un pot de remise des

